



31ème CERCLE DE SILENCE A SAINT-MAUR

Appel d'ATD Quart Monde, de la L.D.H, de RESF et du Secours Catholique
10 000 personnes protestent chaque mois au sein de 185 Cercles de silence

Sans-papiers, c'est une situation administrative, pas un délit.

CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX SANS-PAPIERS



Rejoignez-nous de 18h30 à 19h30

VENDREDI 27 avril 2012

PARVIS RER SAINT-MAUR-CRETEIL

ACTUALITÉ des SANS-PAPIERS

HALTE AU RACKET D'ÉTAT SUR LES SANS-PAPIERS :

708 € pour la délivrance d'une première carte de séjour

La publication de la loi de finances 2012 permet de faire les comptes :

1/ Nouvelle taxe de **110 €** exigée lors de la demande de carte de séjour, **non remboursée en cas de refus et d'expulsion du territoire (!)**

2/ taxe sanctionnant l'irrégularité du séjour : **230 €**

3/ taxe de **349 €** (dite "de chancellerie") à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

4/ droit de timbre : **19 €** **TOTAL : 708 € par carte, soit 1416 € pour un couple.**

Alors que la possession d'une carte de séjour est exigée par l'Etat, celui-ci en fait scandaleusement un moyen de dissuasion vis à vis de migrants interdits de travailler et sans droits sociaux, favorisant leur dépendance par rapport à des tiers exploitant leur situation. Ce racket est déjà dénoncé par 31 associations : voir <http://www.gisti.org/spip.php?article2691>

PAR NOTRE PARTICIPATION AU CERCLE DE SILENCE,

Nous dénonçons les traitements inhumains des migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle.

Nous n'acceptons pas que soient prises en notre nom des dispositions qui brisent des vies et détruisent couples et familles.

Nous refusons les interpellations au faciès, l'expulsion et l'enfermement inhumain d'adultes et d'enfants en centres de rétention administrative et zones d'attente

Nous n'acceptons pas que la France, en vertu de lois de plus en plus dures, refuse sa protection aux demandeurs d'asile exposés à de très graves dangers dans leur pays d'origine.

Nous voulons que la France redevienne un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par des êtres humains venus du monde entier.

Nous en appelons à la conscience de tous : Rejoignez notre cercle de silence

le 4^{ème} vendredi de chaque mois, de 18 h 30 à 19 h 30 sur le parvis du RER Saint-Maur-Créteil.

Prochains Cercles : les vendredis 25 mai et 22 juin 2012

contact: cercledesilencesaintmaur@numericable.fr – Blog <http://cercle-silence.over-blog.com/>